



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9551^e séance

Lundi 19 février 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Rodrigues-Birkett. (Guyana)

Membres :

Algérie	M. Bendjama
Chine	M. Zhang Jun
Équateur	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Afonso
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Sierra Leone	M. Sowa
Slovénie	M. Žbogar
Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2024/129)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2024/129)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Catriona Laing, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et S. E. M. Mohamed El-Amine Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/129, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Laing.

M^{me} Laing (*parle en anglais*) : Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée de rendre compte au Conseil de sécurité des faits nouveaux en Somalie depuis mon précédent exposé en octobre (voir S/PV.9446), et je me réjouis de le faire aux côtés du Représentant spécial de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Mohamed El-Amine Souef. Je rends hommage à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et salue l'action dévouée de son personnel et de ses soldats.

Le Gouvernement fédéral somalien a enregistré de solides progrès ces derniers mois dans la mise en œuvre de ses priorités, notamment l'élaboration cruciale d'une feuille de route pour la sécurité, qui a été présentée à la conférence sur la sécurité de la Somalie le 12 décembre dernier. Depuis mon exposé précédent, la Somalie a également obtenu son admission à la Communauté de l'Afrique de l'Est, atteint le point d'achèvement dans le cadre de

l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), obtenu la levée de l'embargo sur les armes, et tout récemment a vu aussi sa candidature à un siège au Conseil de sécurité pour la période 2025-2026 approuvée par le Conseil exécutif de l'Union africaine. Ce sont là des réalisations très notables.

Les entités des Nations Unies à Mogadiscio ont eu un début d'année difficile, en particulier avec l'incident impliquant l'un de nos hélicoptères survenu à Galmudug, le 10 janvier. Nous travaillons étroitement avec le Gouvernement fédéral et tous les partenaires afin d'obtenir le retour de l'équipage et des passagers sains et saufs. Je rends par ailleurs hommage au membre de l'Unité de gardes des Nations Unies qui a été tué le 11 janvier par tirs indirects dans une attaque contre notre complexe des Nations Unies. Malgré ces événements tragiques, nous restons concentrés sur l'aide à fournir à la Somalie pour mener à bien le programme ambitieux qu'elle s'est fixé à raison pour l'année.

Dans mon exposé d'aujourd'hui, je rendrai compte brièvement des faits nouveaux dans huit domaines : premièrement, l'évolution de la situation politique ; deuxièmement, l'évolution de la situation régionale ; troisièmement, la sécurité ; quatrièmement, les femmes et la paix et la sécurité ; cinquièmement, les droits humains ; sixièmement, la situation humanitaire et ses liens avec les changements climatiques ; septièmement, le développement économique ; huitièmement, la transition.

Je commencerai par les faits nouveaux sur le plan politique. Les propositions faites le 27 mai par le Conseil consultatif national au sujet du nouveau modèle électoral proposé continuent de susciter d'intenses débats. Il est encourageant de constater une large adhésion du public à la transition vers des élections obéissant au principe « une personne, une voix », mais il apparaît aussi que le calendrier proposé par le Conseil consultatif national est trop ambitieux. L'ONU travaille donc avec le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation à l'élaboration d'un plan réaliste qui permette néanmoins de maintenir la dynamique en faveur d'élections organisées selon le principe « une personne, une voix ».

Nous accueillons avec satisfaction la récente approbation par le Parlement des règles de procédure encadrant les modifications constitutionnelles, qui fixent des modalités claires. Il est maintenant urgent de réunir un consensus inclusif sur le cadre électoral. Quant à la Constitution, nous encourageons toutes les parties à dialoguer dans un esprit de compromis pour mettre la dernière main au processus. Sans Constitution dûment approuvée,

la Somalie reste vulnérable aux crises chroniques, ne disposant pas de règles du jeu convenues qui permettent un règlement.

Je félicite la population du Puntland, État membre de la fédération, pour la conclusion pacifique du processus électoral, le 8 janvier. Le Président Said Abdullahi Deni, sixième Président du Puntland, a été réélu pour un second mandat par l'Assemblée de l'État du Puntland. La présence du Président Hassan Sheikh Mohamud et de trois présidents d'États membres de la fédération à la cérémonie d'investiture, le 25 janvier, a envoyé un signal très positif. Nous espérons que cela aura créé les conditions d'une reprise du dialogue, le Président Deni se réengageant pleinement dans le processus du Conseil consultatif national. La conférence prévue à Garoowe sur l'avenir de la Somalie pourrait jouer un rôle important dans cette relance, en offrant l'occasion de consultations plus larges avec les principales parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes.

À Laascaanood et dans la région de Sool, la situation est demeurée calme depuis la flambée de violence de novembre 2023. Il n'y a toutefois pas de cessez-le-feu officiel. Nous continuons d'exhorter toutes les parties à œuvrer pour un échange immédiat de détenus et pour un engagement à s'abstenir de nouveaux actes de violence et à ouvrir le dialogue en vue de remédier aux facteurs sous-jacents du conflit. En tant que Nations Unies, nous continuons de fournir une aide humanitaire et d'appuyer les opérations de déminage et les activités de relèvement rapide.

Mon deuxième point de situation concerne l'évolution régionale. Le 1^{er} janvier, l'Éthiopie et le « Somaliland » ont annoncé un mémorandum d'accord qui garantirait à la première un bail de 50 ans sur 20 kilomètres de côtes en échange de certains avantages politiques et économiques pour le second. Tous les détails du mémorandum d'accord n'ont pas été divulgués, mais des déclarations publiques ont suscité des réactions très hostiles de la population en Somalie. Il est par ailleurs inquiétant de voir les Chabab en profiter pour recruter. Nous sommes conscients que l'agitation des esprits en Somalie incite le Gouvernement à réagir à son tour, et nous encourageons le Président à faire preuve de mesure dans sa réponse.

Je me fais l'écho du Secrétaire général en rappelant à mon tour que le Conseil de sécurité a plusieurs fois réaffirmé son respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'unité de la Somalie et appelé toutes les parties à engager un dialogue pacifique et constructif et à s'abstenir de tout propos ou acte incendiaire qui pourrait

aviver encore les tensions. La situation doit être réglée dans le cadre d'un dialogue constructif. À cet égard, il est décevant de voir qu'aucun progrès notable n'a été réalisé lors du récent sommet de l'Union africaine.

Mon troisième point porte sur les conditions de sécurité. La lutte contre les Chabab reste l'une des premières priorités du Gouvernement. De fortes pluies et des inondations ont entravé les opérations vers la fin de l'année 2023. Toutefois, depuis que les pluies se sont calmées en décembre 2023, les forces gouvernementales ont remporté quelques succès dans le sud et l'est de l'État de Galmudug. Le Gouvernement se prépare actuellement à reprendre les opérations à grande échelle.

L'ONU constate avec satisfaction une évolution positive dans la stabilisation des zones nouvellement reprises aux Chabab. Plus précisément, des progrès ont été enregistrés dans le respect de l'état de droit, la gouvernance, la réconciliation et la prestation de services de base. L'ONU met en place des programmes conjoints dans les zones reprises. Le financement de ces initiatives reste néanmoins limité, et j'invite instamment les partenaires internationaux à fournir les ressources nécessaires pour répondre aux besoins vitaux de stabilisation dans les zones nouvellement reprises. Le transfert des responsabilités en matière de sécurité de la Chambre et de la Villa Somalia aux forces de sécurité nationales, le 14 décembre 2023, a constitué une étape symbolique importante pour la Somalie. La phase 2 a connu quelques retards, mais elle s'est achevée avec succès et dans son intégralité à la fin du mois de janvier. Étant donné que la planification d'une nouvelle mission dirigée par l'Union africaine est en cours depuis janvier, les plans de retrait devront peut-être être révisés afin de permettre une transition en douceur vers une nouvelle force et d'éviter l'apparition d'un vide sécuritaire pendant la phase de transition. Il est essentiel que la réduction des forces de l'ATMIS se déroule d'une manière qui garantisse la protection des populations locales et permette la poursuite de la présence de la communauté internationale en Somalie.

Enfin, en ce qui concerne la sécurité, je me félicite de l'engagement pris par le Gouvernement fédéral le 11 février de transférer toutes les munitions explosives de l'armurerie de Halane d'ici au 25 février. C'est indispensable pour réduire au minimum le danger qui pèse sur la présence internationale et les habitants de la région.

Mon quatrième point concerne les femmes et la paix et la sécurité. Nous avons continué de travailler avec le Gouvernement, les femmes du Parlement fédéral et la société civile pour faire avancer l'application du quota de

30 % de femmes. En dépit des efforts concertés, la participation et la représentation politiques des femmes restent un défi de taille. À titre d'illustration, sur 66 députés, un seul des nouveaux membres du Parlement du Puntland est une femme. Le modèle électoral, les questions de sécurité, les structures patriarcales et l'absence de financement pour les campagnes politiques féminines sont autant de facteurs qui ont contribué à cette sous-représentation. Au mois de février, je me suis de nouveau entretenue avec des dirigeantes de haut niveau. Elles m'ont adressé trois messages principaux. Premièrement, un minimum de 30 % de représentation à tous les niveaux doit être inscrit dans la Constitution qui est en cours de révision. Deuxièmement, elles ont réaffirmé leur soutien sans faille à l'idée d'un scrutin fondé sur le principe « une personne, une voix ». Troisièmement, elles s'opposent vivement au mémorandum d'accord entre l'Éthiopie et le « Somaliland », dans la mesure où il risque d'entraîner un conflit dans la région et où ce conflit aurait des effets disproportionnés sur les femmes et les filles.

Mon cinquième point a trait aux droits humains. Sur le plan législatif, le projet de loi sur les délits de viol et d'indécence a été approuvé par le Gouvernement somalien. Le fait de définir l'enfant comme une personne âgée de moins de 18 ans est une avancée réelle. Certains articles du projet de loi ne sont toutefois pas conformes aux normes internationales en matière de droits humains. Par exemple, la définition du viol doit contenir l'élément de consentement comme partie intégrante du crime, et le crime d'indécence doit être clairement défini afin que les comportements interdits et punissables en vertu de la loi soient clairs. L'ONU a offert une assistance technique pour promouvoir la conformité et collabore avec ses partenaires pour plaider en faveur d'une modification du projet de loi de sorte qu'il soit conforme aux normes internationales en matière de droits humains.

Je suis préoccupée par le nombre élevé de victimes parmi les enfants en raison des restes explosifs de guerre et des tirs croisés, qui ont des conséquences particulièrement graves pour les enfants. Je demeure très inquiète au vu du nombre de violations attribuées aux Chabab et de la poursuite des enlèvements d'enfants par ce groupe à des fins de recrutement et d'utilisation. J'appelle toutes les parties au conflit à cesser immédiatement les violations et à les prévenir, ainsi qu'à se conformer aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Mon sixième point concerne la situation humanitaire et sa corrélation avec les changements climatiques.

La crise humanitaire en Somalie est toujours aussi grave. En 2023, la Somalie a connu la pire sécheresse depuis des décennies, suivie par le phénomène El Niño, qui a entraîné de fortes pluies et des inondations importantes en octobre et novembre. Plus de 2,4 millions de personnes ont été touchées, des terres agricoles ont été inondées et des infrastructures critiques ont été endommagées. Le plan d'aide humanitaire pour cette année aura besoin de 1,6 milliard de dollars pour répondre aux besoins des 5,2 millions de personnes les plus vulnérables en Somalie. Il s'agit toutefois d'une réduction de 37 % par rapport à l'année 2023. Cette baisse s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle approche visant à mieux cibler et hiérarchiser les interventions humanitaires, compte tenu de la diminution des perspectives de financement à l'échelle mondiale. Cela nécessitera cependant une plus grande collaboration avec les acteurs du développement et de la paix afin de s'attaquer aux vulnérabilités sous-jacentes. L'intégration de stratégies de résilience climatique dans l'aide humanitaire est importante pour créer des solutions durables et à long terme aux défis complexes de la Somalie, et cela exige une réponse holistique qui va au-delà des modèles d'aide traditionnels afin de renforcer la résilience grâce à des solutions durables. À la suite de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) et de l'achèvement de l'Initiative PPTE, une dynamique importante s'est enclenchée pour promouvoir l'accès de la Somalie au financement de la lutte contre les changements climatiques. La Somalie a également rejoint l'équipe spéciale pour l'accès au financement de l'action climatique, ce qui devrait lui permettre de débloquer les fonds promis lors de la COP28.

Mon septième point porte sur le développement économique. Je tiens à féliciter le Gouvernement et tous les partenaires qui ont aidé la Somalie à conclure avec succès, en décembre 2023, le processus d'allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE, et il est encourageant de constater que la Somalie aura accès à des subventions de la Banque mondiale pour une année supplémentaire. L'ONU approuve les priorités fixées par le Gouvernement en matière de mobilisation des recettes nationales, de reddition de comptes et de prestation de services sociaux aux citoyens. En revanche, pour ce qui est du financement de l'édification de l'État, l'ONU se heurte à d'énormes problèmes de financement pour ses programmes conjoints, qui revêtent une importance stratégique. Faute d'un financement suffisant, nous ne serons pas en mesure de mettre en œuvre le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable,

qui est aligné sur le plan national de développement de la Somalie, et je prie instamment les partenaires internationaux de mettre des ressources suffisantes à la disposition du Fonds commun pour la Somalie.

Dernier point, mais non des moindres, je voudrais informer les membres des aspects stratégiques de la planification de la transition. À la conférence sur la sécurité qui s'est tenue en décembre 2023, le Gouvernement fédéral somalien a présenté son plan pour le transfert de l'entière responsabilité de la sécurité à l'État. Les partenaires internationaux ont fait part de leur intention collective de soutenir le Gouvernement fédéral dans sa lutte contre l'insurrection et sa volonté de construire un avenir stable et prospère. Alors que la réduction des effectifs de l'ATMIS est en cours, la Somalie demande que l'Union africaine se dote d'une nouvelle mission, repensée et réduite, axée sur la protection. Ce filet de sécurité sera également essentiel pour permettre la mise en œuvre du mandat de l'ONU et des efforts déployés par l'ensemble de la communauté internationale en Somalie.

Le Gouvernement fédéral somalien demande à bénéficier d'un appui logistique amélioré de l'ONU afin de renforcer les systèmes et les capacités nationales. L'examen indépendant du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie envisagera les moyens d'y parvenir de manière à renforcer les capacités du Gouvernement somalien. Un financement prévisible et durable de la nouvelle mission de l'Union africaine est capital. Nous collaborons avec l'Union africaine et le Gouvernement fédéral pour étudier toutes les modalités de financement possibles, y compris l'application de la résolution 2719 (2023) sur le financement des opérations de soutien à la paix menées par l'Union africaine. Nous travaillons en outre avec l'Union africaine et nos partenaires pour faire en sorte que notre soutien collectif au secteur de la sécurité soit plus cohérent et que nous mettions en place des méthodes de travail plus innovantes, plus souples et plus rentables. Nous sommes conscients qu'il faut agir différemment pour garantir une approche plus durable.

Pour terminer, la Somalie reste résiliente et la volonté du Gouvernement fédéral de mettre en œuvre son programme d'édification de l'État est toujours aussi forte. Les efforts déployés dans le cadre de la campagne contre l'insurrection sont louables, mais il y a encore beaucoup à faire pour garantir le maintien des acquis. Je voudrais assurer le peuple somalien du soutien indéfectible de l'ONU au programme d'édification de l'État de leur pays et souligner que l'appui du Conseil de sécurité est indispensable au succès de la Somalie. Grâce à notre

soutien collectif, la Somalie montre qu'un pays peut sortir d'un conflit prolongé pour devenir un pays qui répond aux besoins de sa population et agit comme une force positive dans la région.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Laing de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Souef.

M. Souef (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de sécurité de l'occasion qui m'est donnée de leur présenter un exposé sur la situation en Somalie.

Je tiens tout d'abord à féliciter le Gouvernement guyanien de son accession à la présidence du Conseil pour le mois de février. Je suis ravi de prendre la parole ici aux côtés de l'Ambassadrice Catriona Laing, Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM). Je tiens à féliciter le Président Hassan Sheikh Mohamud de sa direction remarquable et des progrès que la Somalie a accomplis jusqu'à présent. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude aux forces de sécurité somaliennes et aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) pour leurs efforts conjoints et à rendre hommage aux personnes qui ont consenti le sacrifice ultime dans l'intérêt de la paix et de la sécurité en Somalie. Nous n'oublierons jamais leur courage et leur abnégation.

En amont de cette séance d'information, j'ai eu l'occasion de rencontrer les principaux partenaires engagés dans le processus d'édification de l'État en Somalie, et notamment de discuter de la transition en cours. Le 9 février, j'ai informé les partenaires diplomatiques basés à Nairobi de l'état d'avancement de la transition et du soutien requis pour garantir une transition sans heurt et fructueuse qui favorise la stabilité et le développement de la Somalie. Je suis convaincu que ces discussions sont indispensables pour harmoniser les efforts et les appuis en vue d'atteindre cet objectif.

Depuis mon dernier exposé au Conseil en octobre 2023 (voir S/PV.9446), la Somalie a franchi des étapes importantes, avec, entre autres, son admission à la Communauté de l'Afrique de l'Est, l'allègement de sa dette, la levée de l'embargo sur les armes et le succès de la conférence sur la sécurité en Somalie, qui s'est tenue à New York. Surtout, la Somalie a entamé le processus d'amendement constitutionnel, étape cruciale pour promouvoir l'inclusivité et consolider les fondements d'une bonne gouvernance. Les efforts déployés actuellement par le

Président Hassan Sheikh Mohamud pour promouvoir le dialogue entre les dirigeants somaliens sont louables. Sa récente participation à la cérémonie d'investiture du dirigeant du Puntland, le Président Said Abdullahi Deni, et sa visite à Kismayo pour rencontrer les dirigeants du Djoubaland sont représentatives de ses déclarations en faveur de l'unité et de la consolidation des progrès réalisés en 2023. Ces initiatives contribuent à favoriser la cohésion et la stabilité du paysage politique en Somalie, ce qui est essentiel pour permettre au pays de poursuivre son développement et ses progrès.

Nous déplorons toutefois les récentes tensions politiques entre la Somalie et l'Éthiopie provoquées par la signature du protocole d'accord entre l'Éthiopie et le « Somaliland ». Nous reprenons à notre compte les appels du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et d'autres partenaires internationaux clefs, qui exhortent tous les partenaires à respecter la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Somalie. Nous encourageons vivement les parties à œuvrer en faveur d'un règlement pacifique du différend par le dialogue et le respect du droit international, afin de maintenir la stabilité et la coopération dans la région.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, les forces de sécurité somaliennes, appuyées par l'ATMIS, ont intensifié leur action contre les Chabab au cours des 18 derniers mois, remportant plusieurs succès notables. Toutefois, nous avons également subi des revers, parfois graves, face aux Chabab. À cet égard, je condamne avec force les récentes attaques menées par les Chabab contre notre camp de base, contre les forces nationales dans le Bas-Chébéli et contre la base militaire Général Gordon à Mogadiscio. Il ne fait aucun doute que les Chabab demeurent une menace majeure, puisqu'ils ont la capacité de perpétrer des attentats dans toute la Somalie. En outre, le risque qu'une infiltration houthiste se produise dans la région suscite de plus en plus d'inquiétudes. Nous devons en prendre conscience et tirer les enseignements de ces événements, d'autant plus que l'ATMIS se prépare à procéder au retrait de 4 000 soldats supplémentaires d'ici la fin du mois de juin, ce qui ramènera nos effectifs à moins de 10 000 personnes. Cette préoccupation met en évidence le caractère interdépendant des problèmes de sécurité dans la région et la nécessité d'adopter une approche globale pour y remédier.

Il me plaît d'annoncer que la transition en matière de sécurité suit son cours sous la direction du Gouvernement fédéral somalien. Avant de poursuivre, je voudrais féliciter le Gouvernement fédéral d'avoir organisé la

conférence sur la sécurité à New York en décembre 2023, au cours de laquelle la Somalie a présenté son plan de développement du secteur de la sécurité aux partenaires internationaux, y compris l'Union africaine. Le plan aborde des questions essentielles, notamment l'importance de mener à bien la transition et de se projeter au-delà de l'échéance actuelle de décembre. En conséquence, le processus de transition a connu un regain de collaboration et de coopération dans la mise en œuvre des priorités convenues d'un commun accord. L'ATMIS a continué d'appuyer les forces de sécurité somaliennes dans leurs manœuvres offensives contre les Chabab, notamment en menant des opérations de préparation et de déminage en prévision d'opérations décisives.

Malgré certaines difficultés, tels que l'effet du phénomène climatique El Niño et d'autres processus administratifs échappant à notre contrôle, la phase 2 du retrait de 3 000 soldats de l'ATMIS a été menée à bien en collaboration avec le Gouvernement fédéral somalien et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie. Cette phase étant désormais achevée, nous concentrons désormais nos efforts sur la planification de la phase 3 du retrait. Des discussions franches et constructives ont déjà été entamées avec le Gouvernement fédéral, en tenant compte des enseignements tirés des retraits précédents et en abordant tout problème potentiel lié aux dates butoirs, dans le droit fil de la conférence des commandants de secteur de l'ATMIS qui a eu lieu récemment afin de lancer le processus de planification de la prochaine phase du retrait, en vue d'assurer une transition efficace et sans heurt.

Toutefois, il est important de noter que, selon nos évaluations, la phase 3 du retrait sera à la fois source de difficultés et de possibilités. La réduction substantielle du nombre de soldats aura des répercussions sur la capacité de la force de protéger les principaux centres de population et installations, ainsi que sur la facilitation de l'aide humanitaire. Si ces défis sont de taille, ils ne doivent pas occulter les possibilités qui s'offrent à nous. Le déploiement récent de moyens aériens supplémentaires a permis de renforcer l'appui opérationnel de l'ATMIS aux forces de sécurité somaliennes, démontrant ainsi notre engagement continu en faveur du succès de la Mission. Il est impératif que le Conseil continue d'encourager ses partenaires à appuyer sans réserve les efforts de constitution des forces déployés par la Somalie, notamment en ce qui concerne le développement de capacités militaires spécialisées. Ce type d'approche multidimensionnelle permettra d'éviter que le retrait de l'ATMIS ne mette en péril les acquis obtenus de haute lutte jusqu'à présent en matière de sécurité et de stabilisation.

S'agissant des futurs dispositifs de sécurité pour l'après-ATMIS, je salue le rôle de premier plan joué par le Gouvernement fédéral et son appropriation du processus, qui a débuté par les consultations tenues le 18 janvier entre le Gouvernement fédéral somalien, l'Union africaine et l'ONU. Conformément à la résolution 2710 (2023), l'Union africaine a dépêché une équipe technique chargée de se concerter avec le Gouvernement fédéral somalien, l'ONU et d'autres partenaires clefs afin de planifier les dispositifs de sécurité pour l'après-ATMIS. En outre, une réunion consultative de haut niveau a été organisée le 13 février, à Addis-Abeba, à la veille du trente-septième Sommet de l'Union africaine, dans le cadre du Groupe des principaux partenaires de la sécurité, réunion au cours de laquelle les partenaires sont parvenus à un accord mutuel sur la manière de maintenir la dynamique tout au long des dernières phases de la transition en matière de sécurité. Il m'est agréable d'annoncer que les partenaires se sont mis d'accord sur les paramètres généraux des futurs dispositifs de sécurité pour l'après-ATMIS. L'accent a été mis sur le rôle dévolu au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour décider de la forme que prendra la nouvelle mission, en accord avec l'équipe chargée des opérations de soutien à la paix de l'Union africaine, notamment en ce qui concerne son champ d'action, sa taille, sa composition, la durée de son mandat et les possibilités de financement.

À ce stade, je voudrais souligner qu'il importe de continuer à s'attacher à garantir le transfert sans heurt et en bon ordre des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes d'ici au 31 décembre. Ce faisant, nous établirons une base solide pour tout arrangement de sécurité pour l'après-ATMIS, en vue de permettre des progrès et une stabilité durables en Somalie.

Pour conclure, je voudrais, au nom de l'ATMIS, remercier le Conseil d'avoir adopté récemment la résolution 2719 (2023), sur le financement des opérations de soutien à la paix dirigées par l'Union africaine. Je félicite le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de leur leadership et des efforts déployés pour mener à bien cette initiative. La résolution 2719 (2023) témoigne de la collaboration et du partenariat croissants entre l'Union africaine et l'ONU dans la redéfinition de nos stratégies communes et l'élaboration de solutions innovantes pour promouvoir la paix et la stabilité dans le monde. Étant donné que la Somalie a exposé sa vision des arrangements de sécurité pour l'après-ATMIS et qu'elle a précisé l'appui dont elle aura besoin de la part de ses principaux partenaires dans son plan de développement du secteur de la sécurité, j'appelle le Conseil à continuer de l'appuyer et à garantir un financement

prévisible, durable et souple de la mission envisagée pour l'après-ATMIS. Cet appui sera essentiel pour garantir la stabilité à long terme et le renforcement des institutions, notamment pour mettre en place des institutions résilientes et inclusives qui garantissent la sécurité, réduisent le risque de conflit et réagissent efficacement aux menaces potentielles. Cela contribuera à l'avènement d'une Somalie sûre et prospère, qui servira d'exemple en ce qui concerne les initiatives de consolidation de la paix dans la région et ailleurs.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Souef de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Laing, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Souef, et rends hommage au travail de leurs équipes en Somalie. Je me félicite de la participation du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

Je voudrais tout d'abord évoquer le mémorandum d'accord conclu entre l'Éthiopie et le « Somaliland ». Comme nous l'avons déjà dit, le Royaume-Uni réaffirme son appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Somalie. Le Royaume-Uni est un ami proche et un partenaire de longue date de la Somalie et de l'Éthiopie, et nous continuons de dialoguer directement avec les deux gouvernements. Le Royaume-Uni appelle à un dialogue calme pour apaiser la situation et exprime son appui aux efforts de médiation, notamment aux travaux de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'Union africaine.

S'agissant de la situation générale en Somalie, le Royaume-Uni prend note du fait que le Parlement somalien a commencé à débattre des amendements constitutionnels énoncés dans les accords précédents du Conseil consultatif national, et nous demandons instamment au Gouvernement fédéral de privilégier une approche consultative et consensuelle pour que ce processus bénéficie de l'appui de la majorité des Somaliens.

Cette année représente une étape importante dans la transition sur le plan de la sécurité en Somalie. Après 15 ans d'un service réellement courageux, les missions actuelles de l'Union africaine et des Nations Unies quitteront le pays à la fin de l'année. Nous attendons avec intérêt que la Somalie nous fasse part, le mois prochain, de ses besoins

actualisés jusqu'en 2025 et au-delà, et nous encourageons l'ONU et l'Union africaine à collaborer étroitement sur les étapes suivantes, en amont du renouvellement de mandat prévu en juin. Nous sommes conscients des problèmes de financement auxquels la Mission de l'Union africaine en Somalie et la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) ont été confrontées et, comme nous l'avons dit à maintes reprises, le Royaume-Uni a tenté d'apporter sa contribution pour les régler. Mais nous nous rapprochons d'un tournant décisif. La Somalie, l'Union africaine, l'ONU et leurs partenaires ont considérablement investi pour arriver où nous sommes aujourd'hui, et nous ne voulons pas que ces progrès soient annulés. C'est pourquoi nous encourageons tous les partenaires de la Somalie à continuer de soutenir le pays tout au long de la transition prévue en matière de sécurité et à envisager des moyens créatifs de poursuivre leur appui après le départ de l'ATMIS et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie. Si nous ne le faisons pas, ce sont les Chabab qui en profiteront.

Enfin, l'évolution des conditions de sécurité en Somalie présente des risques humanitaires importants qui s'ajoutent à une crise humanitaire déjà grave et prolongée. Il est donc extrêmement préoccupant de constater que le plan d'aide humanitaire reste largement sous-financé. Le Royaume-Uni exhorte les donateurs à verser des contributions à ce plan, afin de répondre aux besoins urgents non satisfaits en Somalie. Aucune modification ou décision concernant la sécurité de la Somalie ne doit compromettre la protection des civils et l'accès humanitaire.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, la Sierra Leone et mon pays, le Mozambique, ainsi qu'au nom du Guyana.

Je remercie de leurs exposés utiles et instructifs la Représentante spéciale du Secrétaire général, Catriona Laing, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, Mohamed El-Amine Souef. Nous les remercions surtout des efforts extraordinaires qu'ils déploient en faveur de la paix et de la stabilité en Somalie. Nous saluons la participation du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2024/129) et du compte rendu de l'exécution des mandats de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS).

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont encouragés par les efforts renouvelés de la MANUSOM et par l'appui que le BANUS apporte à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) pour aider le Gouvernement fédéral somalien à mener son processus d'édification de l'État et ses initiatives de consolidation de la paix.

Nous jugeons particulièrement satisfaisantes et encourageantes les mesures de réforme prises par le Gouvernement fédéral somalien sur les fronts politique, économique et de la sécurité. Nous nous félicitons de l'admission de la Somalie à la Communauté de l'Afrique de l'Est, qui pourrait s'accompagner de possibilités de renforcer les partenariats et les échanges commerciaux dans la région, éléments nécessaires pour stimuler le développement économique futur de la Somalie. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana félicitent le Gouvernement somalien d'avoir atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, ce qui permettra d'augmenter les recettes nationales du pays. Nous convenons avec le Secrétaire général qu'il sera fondamental, pendant la période à venir, de mettre cette dynamique à profit et de continuer de faire progresser les priorités nationales par la poursuite du dialogue politique et du consensus.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana se félicitent que la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution et la Commission parlementaire conjointe chargée de contrôler la révision et l'application de la Constitution se soient réunies pour procéder à une analyse technique de l'accord auquel avait abouti le Conseil consultatif national et pour passer en revue les amendements proposés figurant dans les quatre premiers chapitres de la Constitution provisoire de la République fédérale de Somalie. Nous espérons que le processus impliquera de vastes consultations et inclura toutes les composantes de la société somalienne. À cet égard, nous demandons instamment à toutes les parties prenantes concernées de se rassembler dans un esprit de compromis et de convenir de la marche à suivre pour le processus de révision de la Constitution et le modèle électoral afin de répondre à toutes les préoccupations qui ont été soulevées. En outre, nous tenons à féliciter le Gouvernement somalien d'avoir nommé des femmes à des postes consultatifs clefs. Nous encourageons leur participation, ainsi que celle des jeunes, des personnes handicapées et des organisations de la société civile, aux processus de gouvernance et de prise de décisions.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana sont d'avis qu'une Somalie stable passe par un contexte régional prospère et stable. Par conséquent, nous soulignons l'importance de régler tous les différends qui surgissent entre les pays de la région par le dialogue, dans le cadre des outils et des cadres régionaux disponibles.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana félicitent le Gouvernement somalien des progrès réalisés dans la mise en œuvre de son plan pour le secteur de la sécurité et de la consolidation des acquis en matière de sécurité obtenus par les forces de sécurité somaliennes, grâce à son offensive contre les Chabab. Nous nous félicitons en outre de l'achèvement de la phase 2 du plan de retrait des effectifs et des moyens de l'ATMIS, ce qui porte le nombre total de soldats ayant quitté le pays à 5 000, ainsi que de la remise de 13 bases opérationnelles avancées aux forces de sécurité somaliennes.

Dans le même ordre d'idées, alors que la phase 3 du plan de retrait, qui prévoit le départ de 4 000 soldats de l'ATMIS, est prête à démarrer, nous tenons à souligner l'importance du rôle de la Commission de l'Union africaine, du Gouvernement fédéral somalien, de l'ONU et des partenaires internationaux, ainsi que de la coordination avec ces derniers, qui fournissent un appui considérable. À cet égard, nous exhortons la communauté internationale à continuer de fournir une assistance au secteur de la sécurité en Somalie.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana se félicitent de la volonté manifestée par le Gouvernement fédéral somalien à la conférence sur la sécurité en Somalie, qui s'est tenue à New York le 12 décembre 2023, de faire progresser la transition sur le plan de la sécurité nationale, y compris la vision présentée en vue du renforcement futur des forces de sécurité somaliennes. Nous savons que nous nous dirigeons vers l'après-ATMIS, ce qui nécessite la contribution de tous les partenaires afin de faire fond sur les progrès importants réalisés depuis la création de la Mission de l'Union africaine en Somalie, puis de l'ATMIS. Aussi préconisons-nous que les discussions sur la mission qui doit succéder à l'ATMIS soient menées avec l'inclusion et la participation nécessaires du Gouvernement somalien, de l'Union africaine, de l'ONU et des partenaires internationaux.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana demeurent préoccupés par la menace que le groupe terroriste des Chabab fait peser sur la paix, la sécurité et la stabilité de la Somalie, notamment en ce qui concerne l'utilisation récente d'engins explosifs improvisés. Nous saisissons cette occasion pour condamner

l'attaque au mortier perpétrée le 11 janvier dernier dans la zone de l'aéroport international d'Aden Adde, qui a coûté la vie à un membre de l'Unité de gardes des Nations Unies. Nous présentons nos condoléances les plus sincères à la famille et aux collègues du défunt. Nous appelons en outre l'attention sur le caractère transnational du groupe terroriste des Chabab et affirmons que les efforts visant à freiner son expansion doivent par conséquent être multi-nationaux et coordonnés.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana estiment qu'il est essentiel que les partenaires internationaux continuent d'appuyer le Gouvernement somalien dans la réalisation de ses plans stratégiques nationaux, notamment le plan de développement du secteur de la sécurité. À cet égard, nous nous félicitons du rôle de premier plan joué par le Programme des Nations Unies pour le développement et le BANUS, en appui au Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, dans le cadre du programme d'édification de l'État et de réconciliation, ainsi que des efforts déployés pour mener à bonne fin la révision du cadre de réconciliation nationale. Nous notons avec préoccupation le cycle dévastateur des sécheresses et des inondations, qui accentue encore les crises humanitaires et freine le développement en Somalie. À cet égard, nous appelons une nouvelle fois la communauté internationale à accroître encore son appui financier au Gouvernement fédéral somalien, afin de permettre une aide humanitaire plus efficace et plus globale, ainsi que la mise en œuvre de programmes de développement, en vue de s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité du peuple somalien.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana tiennent à remercier l'Union africaine, la MANUSOM, le BANUS et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Somalie. Nous saluons leur travail acharné et la détermination dont ils font preuve dans des conditions difficiles et souvent éprouvantes. Cela témoigne de leur ferme engagement et de leur dévouement envers la population somalienne, ce dont nous nous félicitons vivement. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana voudraient conclure leur intervention en réaffirmant leur plein respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique du peuple et du Gouvernement somaliens.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés détaillés la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie, M^{me} Laing, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine,

M. Souef. Je salue également la participation du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

La Somalie se trouve à un tournant décisif. La situation en matière de sécurité est en phase de transition, avec le prochain retrait complet de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) d'ici à la fin de l'année. Récemment, la tension est brusquement montée d'un cran dans la Corne de l'Afrique, à la suite de la signature d'un mémorandum d'accord entre l'Éthiopie et le « Somaliland ». En outre, le pays est confronté à des défis multidimensionnels et complexes concernant le processus politique et la situation humanitaire, souvent exacerbés par les changements climatiques. À la lumière de ces circonstances, je voudrais souligner quatre points.

Premièrement, le groupe terroriste des Chabab demeure une préoccupation majeure pour la paix, la sécurité et la stabilité de la Somalie et de la région. Nous déplorons les récents attentats à la bombe perpétrés sur le marché de Bakara et sur une base militaire de Mogadiscio, qui ont entraîné la mort d'au moins 10 civils et de cinq membres du personnel militaire, respectivement. Nous saluons le dévouement du Gouvernement fédéral somalien, ainsi que celui des pays qui fournissent des contingents à l'ATMIS, dans la lutte contre les Chabab au cours des 17 dernières années. L'ATMIS ayant récemment achevé la phase 2 de son retrait, soit le départ de 3 000 soldats, nous nous félicitons que la Somalie se soit engagée à faire progresser la transition sur le plan de la sécurité nationale. Au cours de la dernière décennie, la République de Corée a contribué à hauteur de plus de 18 millions de dollars aux activités de paix et de sécurité de l'Union africaine, y compris en fournissant 1,2 million de dollars d'aide financière en 2023 et en achetant des véhicules blindés de transport de troupes pour l'ATMIS.

Il sera impératif d'établir une structure post-ATMIS efficace afin de préserver et de poursuivre son oeuvre. Sans cela, nous risquons de voir les progrès durement acquis en matière de lutte contre le terrorisme réduits à néant, en particulier dans le contexte actuel marqué par des tensions régionales accrues et le risque d'expansion opportuniste des Chabab. À cet égard, la communauté internationale doit prêter attention au fait que l'ATMIS, comme sa prédécesseuse, la Mission de l'Union africaine en Somalie, a souffert d'un manque chronique de ressources financières. Nous reconnaissons la nécessité d'un financement prévisible, durable et souple des opérations de soutien à la paix dirigées par l'Union africaine, notamment en autorisant l'accès aux contributions au budget de l'ONU, comme le

stipule la résolution 2719 (2023). Il sera également capital de donner la priorité à la protection des civils dans le cadre des opérations militaires à mesure que les institutions nationales somaliennes assumeront progressivement les responsabilités de l'ATMIS en matière de sécurité et se prépareront à la mise en place de la structure qui lui succédera. Nous attendons avec intérêt la proposition du Gouvernement somalien à cet égard, qui doit être présentée au Conseil d'ici à la fin du mois de mars.

Deuxièmement, l'impasse politique concernant le modèle électoral reste préoccupante. Nous appelons le Gouvernement fédéral somalien à continuer de collaborer avec toutes les parties prenantes afin de garantir un processus d'amendement constitutionnel inclusif et consultatif. Il est également important que le Puntland soit intégré aux débats sur l'édification de l'État au niveau national. Tout au long de ce processus, il sera primordial de garantir la participation pleine, égale et véritable des femmes et de maintenir un espace civique sûr et inclusif.

Troisièmement, nous jugeons encourageants les progrès accomplis par la Somalie sur le front économique. L'admission de la Somalie à la Communauté de l'Afrique de l'Est ouvre de nouvelles perspectives de renforcer les partenariats régionaux et les échanges commerciaux. Nous félicitons également la Somalie d'avoir atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Nous espérons que l'allègement total de la dette jettera les bases économiques et financières du développement de la Somalie et de la concrétisation de sa vision 2060 à l'horizon du centenaire.

Enfin, la situation humanitaire demeure catastrophique, 7 millions de personnes ayant besoin d'aide. La République de Corée a versé 5,5 millions de dollars depuis 2019 pour aider la Somalie à relever les défis humanitaires, et elle a versé une contribution supplémentaire de 2,3 millions de dollars en 2023 pour la région de la Corne de l'Afrique. À cet égard, nous soulignons que les chocs climatiques récurrents qui frappent le pays, notamment un cycle dévastateur de sécheresses et d'inondations ainsi que les fortes pluies provoquées par El Niño, détruisent encore plus les moyens de subsistance et exacerbent l'insécurité alimentaire. Nous encourageons la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) à prendre les devants et à mettre en place des stratégies d'évaluation et de gestion des risques globales et tenant compte du climat et à en rendre compte au Conseil. C'est d'autant plus important que des groupes armés tels que les Chabab peuvent tirer parti des effets locaux des changements climatiques et des lacunes en

matière de gouvernance pour renforcer leur recrutement et le contrôle qu'ils exercent sur les communautés.

Pour terminer, la République de Corée réaffirme son appui indéfectible aux travaux de la Représentante spéciale Laing, de la MANUSOM, du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, de l'ATMIS et des principales organisations régionales pour promouvoir la paix et la stabilité en Somalie. La République de Corée est prête à soutenir une transition réussie en Somalie.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier M^{me} Catriona Laing, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie, et M. Mohammed El-Amine Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, des exposés détaillés qu'ils ont présentés aujourd'hui, ainsi que des efforts qu'ils déploient pour aider la Somalie à poursuivre sa marche en avant. Je souhaite également la bienvenue au représentant de la Somalie à la présente séance. La Slovénie se félicite des travaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et leur exprime son plein soutien. Je tiens également à rendre hommage aux pays qui fournissent des contingents à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), aux forces de sécurité somaliennes et aux autres partenaires pour les sacrifices qu'ils ont consentis dans leur lutte contre les Chabab. Je souhaite faire trois observations aujourd'hui.

Premièrement, la Slovénie félicite la Somalie d'avoir franchi plusieurs étapes importantes, notamment en atteignant le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et en étant admise à la Communauté de l'Afrique de l'Est. Nous demandons instamment à la Somalie de poursuivre ses réformes politiques, économiques et en matière de sécurité, y compris en ce qui concerne le processus constitutionnel, qui est d'une importance cruciale. Le dialogue national que mène la Somalie avec tous les États membres de la fédération et les autres acteurs concernés est essentiel. Nous saluons les efforts positifs en cours et futurs du Gouvernement fédéral à cet égard. Nous soulignons également la nécessité de respecter les droits humains et de garantir la participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité des femmes à tous les niveaux des processus politiques et décisionnels.

Deuxièmement, nous attirons l'attention sur la situation humanitaire toujours aussi désastreuse. Après cinq années consécutives de pluies insuffisantes, suivies de récentes inondations catastrophiques, la Somalie est

l'un des pays les plus lourdement touchés par l'urgence climatique mondiale. Nous sommes préoccupés par la grave insécurité alimentaire dont souffrent des communautés qui continuent de lutter pour se remettre de la plus longue sécheresse jamais enregistrée dans le pays et des effets du conflit. Nous appelons à mener une intervention humanitaire tenant compte des questions de genre, car les femmes et les enfants représentent la majorité des personnes déplacées en raison de catastrophes et de conflits liés au climat. Nous encourageons la Somalie à poursuivre ses efforts d'adaptation au climat, conformément à son plan national d'adaptation tenant compte des questions de genre et sensible aux conflits. La coopération dans la Corne de l'Afrique, notamment dans le cadre de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, est essentielle pour relever les défis climatiques et environnementaux, en particulier en ce qui concerne la gestion des ressources en eau.

Enfin, nous saluons l'ambitieux plan de développement du secteur de la sécurité présenté par la Somalie à la conférence sur la sécurité tenue en décembre, qui souligne notamment la nécessité d'un soutien multilatéral renouvelé et d'une mission d'assistance pour remplacer l'ATMIS. Nous encourageons la Somalie à travailler en étroite collaboration avec l'Union africaine, l'Union européenne, d'autres organisations régionales, ses partenaires bilatéraux et les membres du Conseil de sécurité afin d'élaborer une proposition durable pour une nouvelle mission dont le mandat, la portée, la taille, la durée et le plan de financement seront clairement définis. La lutte contre les Chabab est loin d'être terminée et doit continuer de figurer parmi les grandes priorités de la communauté internationale dans un avenir prévisible, qu'il s'agisse des interventions en matière de sécurité ou de la lutte contre les causes profondes. Nous sommes préoccupés par la possibilité que les tensions récentes entre la Somalie et l'Éthiopie puissent compromettre les avancées récentes dans ce domaine et encourager les efforts de recrutement des Chabab. Nous exprimons une nouvelle fois notre appui à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Somalie et appelons les deux pays à faire preuve de retenue et à établir un dialogue constructif afin de parvenir à une solution pacifique dans des conditions mutuellement acceptables.

Pour terminer, la Slovénie reste convaincue que la Somalie parviendra à maintenir l'élan positif et les progrès solides dont la Représentante spéciale du Secrétaire général a fait état, y compris au cours de cette année de transition. La Slovénie, en tant que membre du Conseil

de sécurité, s'engage à continuer de soutenir la Somalie dans son parcours.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général ainsi que le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) pour leurs interventions. Je voudrais saluer la présence parmi nous aujourd'hui du représentant de la Somalie.

Je tiens tout d'abord à saluer les progrès qui ont été réalisés en Somalie au cours de l'année écoulée. La conférence qui a été organisée le 12 décembre 2023 en présence du Président Hassan Sheikh Mohamoud a permis d'en prendre toute la mesure, que ce soit dans le domaine politique, grâce à l'organisation du Conseil consultatif national, dans le domaine économique avec l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, ou encore dans le domaine diplomatique avec l'intégration de la Somalie au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est. La France se réjouit de ces évolutions et continuera de se tenir aux côtés des autorités somaliennes pour approfondir ces efforts, y compris sur le plan politique. Il est primordial que la participation des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées soit pleinement prise en compte.

En dépit des progrès réalisés, la situation en Somalie demeure fragile. Les Chabab continuent de mener des attaques fréquentes, y compris contre les populations civiles et contre les partenaires internationaux. La France adresse ses plus sincères condoléances à l'ensemble des victimes, y compris au personnel des Nations Unies, suite aux divers incidents qui ont touché le pays au cours des dernières semaines.

La France est particulièrement préoccupée par l'impact de ces violences sur la situation humanitaire, déjà très fragilisée par les conditions climatiques extrêmes. La France veillera à ce que cette situation soit pleinement prise en compte, comme nous l'avons fait en 2023 avec une aide humanitaire d'un montant de plus de 10 millions d'euros. Elle rappelle également la nécessité d'un acheminement complet, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux populations dans le besoin. L'Union européenne poursuivra également son soutien historique aux côtés des Somaliens, avec près de 543 millions d'euros d'aide humanitaire qui ont été engagés en Somalie depuis 2017.

Pour faire face à ces défis, il est primordial que l'ensemble des partenaires de la Somalie définisse dès à présent l'appui qui pourra être apporté au départ

de l'ATMIS le 31 décembre prochain. À ce titre, la France salue la stratégie présentée par la Somalie en décembre 2023, stratégie très claire qui nécessite la mobilisation de l'ensemble de la communauté internationale. Seule une réponse coordonnée des partenaires de la Somalie permettra de soutenir efficacement les efforts de Mogadiscio pour endiguer la menace des Chabab.

La France se tient prête à définir le meilleur moyen de soutenir cette stratégie, en lien avec l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne, et, nous l'espérons, de nouveaux partenaires. L'Union européenne, qui a engagé plus de 4,3 milliards d'euros en Somalie depuis 2009 et déploie deux missions européennes de formation sur le terrain, continuera de mobiliser l'ensemble des outils à sa disposition pour consolider les acquis, en insistant sur le renforcement des capacités somaliennes. Ces efforts ne pourront néanmoins être menés sans le soutien des acteurs de la région, avec lesquels nous encourageons à poursuivre un dialogue apaisé et régulier.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je remercie de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Catriona Laing, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), M. Mohammed El-Amine Souef. Nous saluons la participation du Représentant permanent de la Somalie, M. Abukar Dahir Osman, à la présente séance.

Nous suivons de près l'évolution de la situation en République fédérale de Somalie. Nous constatons une dynamique globalement positive s'agissant de la mise en œuvre par les Somaliens de leurs priorités nationales. Cela vaut aussi bien pour le renforcement de la stabilité politique sur le plan interne que pour les questions de réconciliation nationale et d'édification de l'État. Un facteur positif a été la série d'opérations offensives menées avec succès par l'Armée nationale somalienne dans les régions, avec l'appui de l'ATMIS, contre le groupe terroriste des Chabab, qui demeure la principale menace pour l'architecture de sécurité du pays et pour l'ensemble de la Corne de l'Afrique.

Dans le même temps, les islamistes ont pu exploiter le vide créé dans certaines régions à la suite du départ des soldats de la paix de l'Union africaine. Nous sommes très préoccupés par la capacité persistante des militants, qui n'ont aucun problème de financement, qui continuent d'attirer de jeunes recrues dans leurs rangs et qui bénéficient de l'appui de la population locale. Les incursions des Chabab dans les pays voisins, l'Éthiopie, le Kenya et

l'Ouganda, confirment le caractère régional des menaces terroristes, ce qui requiert une action collective de la part des pays voisins.

Sur le plan politique, la première priorité doit être de renforcer les fondements de la structure fédérale de la Somalie, d'établir un dialogue entre le centre fédéral et les régions, de procéder à des réformes économiques et du système judiciaire, de lutter contre la corruption et d'amender la Constitution nationale. Nous nous félicitons de l'accord conclu entre le Président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud, et les dirigeants des régions somaliennes sur un calendrier électoral commun. Nous espérons que toutes les participants au processus politique national continueront à travailler ensemble à l'élaboration d'un modèle fédéral durable. Dans le même temps, nous restons convaincus de la nécessité de garantir l'intégrité territoriale et l'unité de la Somalie.

La priorité de la communauté internationale en ce qui concerne la Somalie doit rester de contribuer à améliorer l'efficacité des organismes fédéraux de sécurité afin qu'ils puissent exercer un contrôle effectif sur l'ensemble du territoire du pays, en toute indépendance. À cet égard, il convient d'assurer un retrait ordonné et non forcé de l'ATMIS, conformément au plan déjà convenu. Nous comptons sur une action coordonnée de l'ensemble de la présence des Nations Unies dans le pays, y compris la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie.

Dans le contexte des graves inondations et du phénomène El Niño qui ont marqué la fin de l'année dernière, il est tout aussi important d'assurer la sécurité alimentaire du pays. Pour surmonter les graves conséquences des catastrophes naturelles, la Russie a apporté une aide humanitaire à ce pays ami d'Afrique de l'Est en lui faisant don de 50 000 tonnes de céréales.

Nous suivons de près l'évolution de la situation dans la région, où nous assistons à des conflits prolongés et à l'apparition de nouveaux différends. Nous appelons tous les pays de la région à rechercher des dénominateurs communs et mutuellement bénéfiques, à dialoguer, à coordonner les décisions régionales sur la base du principe des solutions africaines aux problèmes africains et à régler les différends éventuels par la négociation, conformément au droit international et sans ingérence extérieure.

Pour terminer, nous notons que la Somalie, avec l'aide de la communauté internationale, a obtenu des résultats importants. Toutefois, il reste de nombreux défis

à relever. Nous avons toujours appuyé les efforts déployés par le Gouvernement à Mogadiscio pour stabiliser la situation politique interne. À cet égard, nous appelons l'ONU et les partenaires régionaux et internationaux à continuer d'aider la Somalie, dans le strict respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique du pays.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Catriona Laing et M. Mohammed El-Amine Souef de leurs exposés. Je salue la participation du représentant de la Somalie à la présente séance.

Nous encourageons les efforts déployés par le Président Mohamud dans sa lutte contre le groupe terroriste des Chabab, qui continue de représenter une menace pour la paix, la sécurité et la stabilité en Somalie et dans la région. Nous déplorons tout particulièrement l'incident impliquant un hélicoptère de l'ONU et le récent meurtre de soldats des Émirats arabes unis. Nous exprimons notre solidarité avec ce pays et condamnons fermement ces actes, qui ne peuvent rester impunis.

L'Équateur estime que le renforcement des institutions est le seul moyen de parvenir au développement et de mettre fin à la violence armée grâce à des processus démocratiques, inclusifs et transparents. À cet égard, nous appelons à mettre fin à l'exclusion persistante des femmes dans la prise de décisions politiques, comme au Conseil consultatif national. Il est indispensable que les voix des femmes soient dûment représentées afin de promouvoir activement la participation politique, par la mise en œuvre de quotas électoraux. Nous saluons l'action menée conjointement par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'ONU en matière de renforcement des capacités aux fins de l'élaboration d'une législation favorable à la participation des femmes à la prise de décisions.

La persistance des violations graves des droits humains des enfants est éminemment préoccupante. Ces violations sont principalement le fait des Chabab, dans le cadre d'attaques contre des écoles et des hôpitaux, qui sont contraires au droit international humanitaire. Tandis que s'achève la phase 2 de la transition de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), nous exhortons le Gouvernement et l'ONU à collaborer étroitement en vue d'une transition progressive et responsable, sans vide sécuritaire et dans le plein respect des droits humains et du droit international humanitaire. Dans le même ordre d'idées, l'Équateur appelle les institutions somaliennes chargées de la sécurité à assumer

progressivement les responsabilités de l'ATMIS en matière de sécurité et à veiller à la protection des civils dans la planification et la conduite des opérations militaires, en enquêtant sur toutes violations qui seraient commises et en sanctionnant leurs auteurs.

Il est important que des contributions volontaires continuent d'être faites pour préserver le travail de l'ATMIS jusqu'à son départ prévu le 31 décembre. Un surcroît d'appui à l'ATMIS et à la Somalie se traduira par une efficacité accrue de l'action menée par la Mission de l'Union africaine pour combattre les Chabab et renforcer la paix et la sécurité dans le pays et dans la région.

Il faut également souligner les avancées obtenues sur le plan législatif pour l'intégration de la Somalie à la Communauté de l'Afrique de l'Est, d'une part, et en ce qui concerne l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, d'autre part, ce qui ouvre des perspectives pour consolider les partenariats et les échanges régionaux, lesquels sont essentiels au développement du pays, et progresser encore sur les grandes priorités nationales dans le cadre d'un dialogue politique soutenu et par la voie du consensus.

L'Équateur s'inquiète vivement de l'insécurité alimentaire en Somalie. Nous répétons qu'il importe de soutenir toutes les initiatives tendant à améliorer les conditions en la matière, et l'appui de la communauté internationale au Fonds d'aide humanitaire à la Somalie est crucial à cet égard, puisqu'il permettra l'application de mesures tant de prévention que d'intervention pour répondre aux besoins des plus de 4 millions de personnes qui sont en situation d'insécurité alimentaire.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Laing, de son exposé. Nous saluons le travail qu'elle continue d'accomplir, avec son équipe, dans des circonstances pourtant difficiles. Je remercie également le Représentant spécial de l'Union africaine, M. El-Amine Souef, de son exposé. Je souhaite par ailleurs la bienvenue à la présente séance au représentant de la Somalie.

Nous savons les difficultés rencontrées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) le mois dernier, avec la mort d'un membre de l'Unité de gardes des Nations Unies dans une attaque au mortier, le crash d'un aéronef de l'ONU exploité par le Programme alimentaire mondial et les pertes subies dans cet accident, et les efforts déployés avec le Département de la sûreté et de la sécurité pour le retour des

agents qui se trouvaient à bord de l'hélicoptère du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et dont on est sans nouvelles depuis le 10 janvier.

Les États-Unis félicitent la Somalie de ses récents progrès sur le plan économique, notamment son admission à la Communauté de l'Afrique de l'Est, et d'avoir atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Nous avons bon espoir que ces réalisations favoriseront une croissance économique plus rapide et seront porteuses de possibilités accrues pour le peuple somalien.

Au niveau politique, nous notons que le Parlement somalien a approuvé il y a peu des orientations en matière de procédures pour avancer sur la question du processus de révision de la Constitution. Nous sommes résolument pour un processus transparent et inclusif qui aboutisse à des réformes fondées sur le consensus. Les États-Unis se félicitent également des élections qui ont eu lieu au Puntland et dont nous espérons qu'elles faciliteront pour ce territoire la reprise du dialogue avec Mogadiscio et de sa participation au processus du Conseil consultatif national.

Toutefois, nous demeurons profondément préoccupés par l'effet déstabilisant que pourrait avoir le mémorandum d'accord conclu entre l'Éthiopie et le Somaliland sans l'assentiment du Gouvernement fédéral somalien. Les États-Unis se joignent à l'Union africaine et à d'autres partenaires internationaux pour réaffirmer leur attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Somalie et exhorter au dialogue diplomatique afin de désamorcer les tensions. Il est capital que la question ne détourne pas l'attention des problèmes majeurs qui continuent de se poser à la Somalie en matière de renforcement de l'État. Nous maintenons notre appui à l'action menée par la MANUSOM pour aider la Somalie à renforcer ses capacités dans les domaines de la gouvernance, de la réforme du secteur de la sécurité et de l'état de droit.

Nous félicitons la Somalie et l'Union africaine des progrès accomplis en ce qui concerne la transition de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), avec l'achèvement de la phase 2 de la réduction des effectifs à la fin du mois de juin. Nous sommes satisfaits du consensus international en faveur d'une mission de suivi après le retrait de l'ATMIS pour aider à maintenir la stabilité tandis que la Somalie s'emploiera à renforcer encore ses capacités en matière de sécurité. Nous trouvons encourageant que la Somalie et l'Union africaine discutent activement des paramètres de la mission de suivi.

Compte tenu du fait que le Conseil de sécurité a levé en décembre l'embargo sur les armes qui le visait, nous encourageons le Gouvernement fédéral somalien à continuer de travailler sur la gestion des armes et des munitions, à progresser dans la mise en place d'un cadre national de lutte contre les engins explosifs improvisés, et à prendre des mesures pour améliorer son action contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les États-Unis sont déterminés à œuvrer pour l'inscription d'individus et d'entités sur la liste du Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution 2713 (2023) concernant les Chabab et exhortent les États Membres à se rallier à cette démarche.

Pour terminer, au nom des États-Unis, je félicite la MANUSOM de ses bons offices et du concours stratégique et technique qu'elle apporte à la Somalie pour atteindre tous ces objectifs.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Laing, et le Représentant spécial de l'Union africaine, M. El-Amine Souef, de leurs exposés. Je souhaite par ailleurs la bienvenue à la présente séance au Représentant permanent de la Somalie.

Nous félicitons la Somalie des progrès récents, notamment son admission à la Communauté de l'Afrique de l'Est. Cette avancée souligne l'importance d'entretenir les liens régionaux. Le fait d'avoir atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés marque une étape importante, en ouvrant des perspectives quant à de nouveaux canaux de financement international.

Malte se félicite par ailleurs que des élections pacifiques aient eu lieu au Puntland et se fait l'écho du Secrétaire général en appelant à la participation de ce territoire aux discussions nationales sur le renforcement de l'État.

Malte accueille avec satisfaction les efforts déployés tout récemment dans le cadre du Conseil consultatif national. Nous encourageons des consultations inclusives et axées sur le consensus pour toute modification de la Constitution.

Dans ce contexte, nous saluons la participation du Président Hassan Sheikh Mohamud à la cérémonie d'investiture du Président Deni en janvier.

Toutefois, nous demeurons préoccupés que les femmes soient encore tenues à l'écart des délibérations du Conseil consultatif national. Nous encourageons les

autorités somaliennes à promouvoir la participation et la représentation politiques des femmes et à prendre des mesures concrètes en ce sens.

La multiplication depuis quelque temps des féminicides barbares est profondément inquiétante. Nous demandons que des mesures soient prises immédiatement pour enquêter sur ces crimes, renforcer la protection juridique et mettre fin à l'impunité.

Nous nous félicitons des cours et ateliers organisés ces derniers temps par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie afin de renforcer les capacités de mobilisation en faveur de la rédaction de lois tenant compte des questions de genre. Nous saluons également la tenue de la conférence nationale des femmes parlementaires, qui a réuni des élues, de hauts fonctionnaires et des représentants de la société civile.

Nous prenons note du cadre stratégique pour le développement du secteur privé qu'a récemment présenté la Somalie. En même temps, nous soulignons que le départ prochain de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), d'ici à la fin de l'année, requiert une planification stratégique.

Le terrorisme ne connaît pas de frontières. Nous insistons donc sur le fait que la Somalie a besoin d'un appui international important pour tirer parti des progrès obtenus grâce à l'ATMIS et faire passer ses capacités en matière de sécurité au niveau supérieur.

La stabilisation reste un élément crucial de tout progrès sur le plan de la sécurité, qui doit s'accompagner de structures de gouvernance locale solides et de réconciliation.

Les Chabab continuent de faire peser une grave menace sur la paix, la sécurité et la stabilité de la Somalie, et Malte condamne fermement toutes les offensives menées par ce groupe. Nous demeurons très préoccupés par le nombre de violations attribuées aux Chabab, y compris, comme nous venons de l'entendre de la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Laing, les enlèvements d'enfants à des fins de recrutement, qui se poursuivent. Nous continuons d'appuyer les efforts du Gouvernement somalien pour remédier à ces problèmes.

Nous attendons avec intérêt de recevoir une proposition somalienne globale d'ici à la fin du mois prochain. Nous encourageons la Somalie à faire part et à discuter de cette proposition avec l'Union africaine, l'Union européenne et les autres grands partenaires afin d'en garantir

la faisabilité et de définir une stratégie de sortie claire assortie d'objectifs mesurables.

Les cycles de sécheresse et d'inondation provoqués par le phénomène El Niño font de la Somalie l'un des pays au monde les plus vulnérables face aux changements climatiques. Ces effets liés à la sécurité climatique exacerbent les crises humanitaires, freinent le développement et créent un terreau fertile pour les conflits ethniques et la violence en raison de la raréfaction des ressources vitales. Malte continue d'appuyer les travaux du Conseiller pour la sécurité climatique au sein de la MANUSOM, dont le rôle demeure essentiel dans le recensement des effets liés aux changements climatiques sur le terrain.

Nous suivons avec inquiétude l'évolution récente de la situation dans la région et nous associons aux appels à la désescalade des tensions entre l'Éthiopie et la Somalie. Malte appuie pleinement l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Somalie, et nous encourageons les parties à entamer un dialogue constructif afin de trouver une solution à la situation.

Pour terminer, Malte renouvelle son plein soutien au Gouvernement somalien dans la réalisation de ses priorités nationales, y compris le processus de révision constitutionnelle et la réforme du secteur de la sécurité, qui restent tous deux déterminants pour assurer l'unité, la paix et la stabilité à long terme de la Somalie.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Laing, et le Représentant spécial, M. Souef, et je salue la participation du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

Il s'agit d'une année charnière pour le processus politique, la transition en matière de sécurité et la reconstruction nationale en Somalie. L'ONU et la communauté internationale ne doivent pas relâcher leur attention et leur appui à la Somalie.

Premièrement, nous devons aider la Somalie à préserver sa stabilité politique. Récemment, le Gouvernement fédéral somalien s'est engagé activement dans un dialogue politique avec les États membres de la fédération sur des questions clés telles que les structures politiques du pays, la révision de la constitution et les élections générales. La Chine encourage toutes les parties en Somalie à aplanir leurs divergences par la voie du dialogue et de la concertations et à faire avancer le processus de transition politique.

Il convient de noter que le choix du système politique et de la voie de développement relève des affaires intérieures de la Somalie. La communauté internationale doit respecter le principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Somaliens et éviter d'imposer un modèle de gouvernance de l'extérieur. Dans le cadre de leur mandat dans des domaines comme la médiation politique, M^{me} Laing et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) doivent respecter pleinement la souveraineté de la Somalie et l'appropriation du processus par le pays et apporter un appui constructif à la transition politique. La coopération entre l'ONU et la Somalie doit être continuellement optimisée et améliorée au gré de l'évolution de la situation. La Chine est favorable à une transition rapide de la MANUSOM, conformément à la demande du Gouvernement somalien.

Deuxièmement, nous devons appuyer la transition en matière de sécurité en Somalie. Le groupe terroriste des Chabab a récemment attaqué un certain nombre de cibles dans la capitale, Mogadiscio, faisant des victimes parmi les civils et le personnel des Nations Unies. Cela nous rappelle une fois de plus que le terrorisme reste la principale menace pour la Somalie. La communauté internationale doit aider le Gouvernement fédéral somalien à consolider les résultats de la phase précédente de lutte contre le terrorisme et de stabilisation. Le secteur de la sécurité somalien a besoin d'aide pour renforcer sa capacité d'assumer une plus grande responsabilité sur le plan de la sécurité.

Il est prévu que la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) se retire de la Somalie d'ici à la fin de l'année. La Chine appuie la mise en œuvre du plan de retrait de l'ATMIS de manière harmonieuse, ordonnée et responsable, sur la base d'une évaluation complète des conditions de sécurité en Somalie, afin d'éviter un vide sécuritaire. Toutes les parties réfléchissent actuellement aux arrangements en matière de sécurité à mettre en place après le retrait de l'ATMIS. La Chine est d'avis que tout accord futur doit répondre aux besoins de sécurité de la Somalie et respecter les souhaits du Gouvernement fédéral. Les donateurs traditionnels des pays développés ne doivent pas réduire leur soutien à la Somalie, ni transférer leurs responsabilités ou simplement se désengager.

Troisièmement, nous devons favoriser la reconstruction socioéconomique de la Somalie. La Chine s'est félicitée du lancement récent par le Gouvernement fédéral somalien de son plan Vision 2060 à l'horizon du centenaire, qui définit les priorités en matière de développement national. La Somalie a atteint le point d'achèvement de

l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. La communauté internationale et les institutions financières doivent saisir cette occasion pour accroître leur aide à la Somalie et éviter d'assortir l'assistance et le financement de conditions politiques. La MANUSOM doit mobiliser des ressources internationales en faveur des domaines de développement prioritaires en Somalie et appuyer la promotion de la paix au moyen du développement en vue de remédier aux causes profondes des conflits qui sévissent dans le pays.

La Chine a toujours défendu les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aidé les pays à maintenir leur souveraineté et leur intégrité territoriale. Nous approuvons les efforts déployés par le Gouvernement fédéral somalien pour préserver l'unité nationale, la souveraineté et l'intégrité territoriale, et nous espérons que les pays de la région gèreront leurs affaires dans le cadre d'un dialogue et parviendront à un développement commun sur la base d'une coopération amicale.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie les Représentants spéciaux Laing et Souef pour leurs exposés. Je salue la présence du Représentant permanent de la Somalie à cette séance.

La stabilité et la prospérité de la Corne de l'Afrique dépendent de la coopération régionale et de la capacité à régler les différends par des moyens pacifiques. À cet égard, la Suisse est préoccupée par la montée des tensions suite aux dernières controverses concernant le Somaliland. La Suisse réitère son respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Somalie et encourage les parties à poursuivre la voie d'un dialogue pacifique. Nous soutenons également les efforts des organisations régionales dans ce sens. Nous appelons tous les acteurs qui exercent une influence à l'utiliser pour trouver une solution pacifique. L'année dernière a vu la Somalie franchir des étapes importantes, telles que l'accomplissement du processus de désendettement, l'adhésion à la Communauté de l'Afrique de l'Est, ainsi que des progrès dans la révision constitutionnelle. Pour que cette année s'inscrive également dans cette trajectoire positive, trois éléments nous semblent particulièrement pertinents en ce moment.

Tout d'abord, l'offensive contre les Chabab reste au premier plan des préoccupations sécuritaires, tandis que la sortie de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) d'ici la fin de l'année se poursuit. En levant l'embargo sur les armes, le Conseil de sécurité a démontré sa volonté de se tourner vers l'avenir. Cet avenir, notamment en ce qui concerne le soutien international à la Somalie, doit être discuté maintenant.

Les mesures visant à réduire la présence internationale doivent refléter la situation sur le terrain. La fourniture de services de base et la sécurité dans les territoires nouvellement récupérés sont essentielles. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. En outre, les violations doivent faire l'objet d'enquêtes et les auteurs présumés être poursuivis.

Deuxièmement, nous nous félicitons de l'avancée démocratique, à l'instar du déroulement pacifique des élections dans le Puntland, alors que nous continuons à encourager l'adoption du modèle électoral « une personne, une voix ». À cet égard, nous soulignons que la participation des femmes n'est pas seulement un droit, mais également un pilier fondamental pour une paix durable. Nous soutenons leur travail au sein du Conseil consultatif national et soulignons l'importance d'atteindre le quota de 30 % de femmes parlementaires à tous les niveaux. La révision constitutionnelle devra continuer dans un espace civique sûr et inclusif, car la coopération entre les citoyens, les États membres de la fédération et le Gouvernement central est le fondement de la cohésion nationale.

Troisièmement, comme mentionné par le Secrétaire général lors du débat public récent (voir S/PV.9547), il faut prendre en compte que les menaces posées par les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et les conflits sont liées. Cela est parfaitement illustré par le cas de la Somalie, où plusieurs millions de personnes ont été affectées par les récentes pluies et près d'un tiers de la population souffre de la faim. Pour éviter que la situation ne se dégrade encore avec la saison des pluies, il est crucial de déployer des actions d'anticipation. La Suisse soutient à cet effet le Fonds central pour les interventions d'urgence, qui agit en amont des crises et fournit une assistance vitale face aux inondations. À plus long terme, une coordination renforcée aux niveaux local, fédéral et régional est nécessaire afin de mieux anticiper et gérer ces crises complexes.

En conclusion, je voudrais féliciter la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et l'ATMIS pour le rôle crucial qu'elles jouent en Somalie. La Suisse continuera à soutenir ces missions, la Somalie et son peuple dans leurs efforts pour construire la paix et un avenir prospère.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés instructifs la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Catriona Laing, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Mohamed El-Amine Souef.

Je souhaite également saluer la présence parmi nous aujourd'hui du Représentant permanent de la Somalie.

Le mois dernier, la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et les forces de sécurité somaliennes ont franchi une nouvelle étape en achevant la phase 2 du retrait de l'ATMIS. Nous saluons l'engagement ferme du Gouvernement fédéral somalien en faveur du plan de transition dans le domaine de la sécurité et rendons hommage à l'ensemble du personnel de l'ATMIS et des forces de sécurité somaliennes pour les sacrifices consentis afin de consolider la paix et la stabilité dans la région.

Le plan de développement du secteur de la sécurité en Somalie, présenté en décembre 2023, met à juste titre l'accent sur les efforts de stabilisation des territoires nouvellement libérés, en plus des opérations offensives contre les Chabab. Il sera primordial d'accélérer la réforme du secteur de la sécurité afin de garantir une présence des forces de sécurité somaliennes suffisante et permettre ainsi une transition sans heurt. À cette fin, en novembre, le Japon a décidé de mobiliser environ 1,8 million de dollars pour appuyer la police somalienne dans les opérations qu'elle mène dans les zones fragiles et nouvellement reprises, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement.

Nous saluons également les efforts déployés par le Gouvernement somalien pour mettre en place un cadre juridique clair applicable aux fonctions de maintien de l'ordre et de sécurité. L'état de droit ne peut être instauré dans un vide sécuritaire, et la sécurité ne peut être maintenue sans l'état de droit. La mise en place d'une force de police efficace et responsable constitue un élément essentiel des efforts de stabilisation en cours. L'appui que les pays voisins fournisseurs de contingents à l'ATMIS apportent à la Somalie dans ses efforts de constitution des forces demeure lui aussi essentiel pour garantir le succès de la transition en matière de sécurité. Toute tension régionale risque de réduire à néant des acquis obtenus de haute lutte et doit donc être évitée au moyen d'un dialogue constructif entre les parties prenantes.

La lutte contre les Chabab exige une approche qui mobilise l'ensemble de la société sur le long terme et qui repose sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, et est conforme au programme pour les femmes et la paix et la sécurité et à celui relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. La société somalienne doit renforcer sa résilience globale afin d'empêcher toute intrusion des Chabab dans les zones vulnérables. À cette fin, les services essentiels doivent être accessibles à toute

personne relevant de l'autorité de l'État. L'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés est un résultat important des efforts déployés par le Gouvernement fédéral somalien, et celui-ci doit profiter de cet élan pour mener à bien des réformes économiques et financières, avec l'aide de crédits supplémentaires accordés par les institutions financières internationales.

Les effets dévastateurs des fortes pluies du dernier trimestre 2023 ont mis clairement en évidence la vulnérabilité de la Somalie face aux chocs climatiques graves. Des dizaines de milliers de personnes se trouvent dans une situation humanitaire désastreuse en raison des conséquences des inondations. Le développement socio-économique, avec l'aide continue de la communauté internationale, est nécessaire de toute urgence pour améliorer le bien-être de la population. Ce mois-ci, le Japon a décidé d'accorder une aide d'urgence sous forme de dons à la Somalie, en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations et l'UNICEF, pour la fourniture d'abris, de services d'eau et d'assainissement, de produits de première nécessité et de soins de santé.

Une transition réussie en Somalie est vitale pour la paix et la stabilité de toute la région. Nous prenons acte des discussions menées au sein de l'Union africaine sur le dispositif de sécurité pour l'après-ATMIS, et nous nous réjouissons à la perspective de prendre part aux futures délibérations sur une participation éventuelle de l'ONU. De concert avec tous ses partenaires, le Japon reste déterminé à contribuer aux efforts collectifs pour atteindre cet objectif.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Madame la Présidente, de votre direction du Conseil de sécurité ce mois-ci et vous souhaiter plein succès. Je tiens également à remercier de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Catriona Laing, et le Représentant spécial de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Mohamed El-Amine Souef. Ma délégation prend acte du rapport du Secrétaire général (S/2024/129) et voudrait formuler les observations suivantes.

Premièrement, nous nous félicitons que le présent rapport fasse état de certains défis et prenne acte des mesures positives prises par le Gouvernement fédéral somalien. Toutefois, nous suggérons respectueusement que, dans le but d'optimiser son utilité, le rapport soit

remanié de manière à comporter moins d'éléments narratifs et de détails sur des événements mineurs au profit d'une analyse plus approfondie des questions majeures, ainsi que de recommandations et de conclusions.

Deuxièmement, au paragraphe 13 de la résolution 2705 (2023), le Conseil a appelé à élaborer une feuille de route en vue de l'éventuelle transition de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), qui est une mission politique spéciale, à l'équipe de pays des Nations Unies, ainsi qu'à mener à bien l'examen des effectifs et de la configuration de la Mission. À cet égard, nous relevons que le présent rapport n'aborde pas ces tâches. Il est urgent et crucial de planifier la transition de la MANUSOM vers une équipe de pays des Nations Unies, car cela lui permettra de mieux s'aligner sur les priorités définies par le Gouvernement en matière de développement à long terme. Nous demandons au Secrétaire général d'inclure la feuille de route de transition et les résultats de l'examen des effectifs et de la configuration dans son prochain rapport.

Comme le Conseil le sait, le 1^{er} janvier, le Premier Ministre éthiopien a annoncé l'annexion d'une partie de la Somalie afin d'y établir une base militaire, une annonce qui a été suivie d'une décision de reconnaître l'indépendance d'un groupe séparatiste dans le nord-ouest de la Somalie. Cela constitue une violation claire de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Somalie, ainsi que des principes fondamentaux consacrés par l'Article 2 de la Charte des Nations Unies.

Le Gouvernement somalien condamne et rejette les actions illégales de l'Éthiopie et ses manœuvres insidieuses tendant à faire passer sa tentative ratée d'annexion d'un territoire somalien pour une mesure de promotion de la coopération et de l'intégration économiques. Le Gouvernement somalien met en garde contre de telles actions, qui non seulement nuisent à la stabilité régionale, mais constituent également un précédent dangereux pour le système international fondé sur la souveraineté, la liberté et l'indépendance de tous les États, en plus de saper la crédibilité du système fondé sur des règles. L'histoire nous a montré à maintes reprises que les annexions jouent un rôle de catalyseur dans les tensions régionales et les conflits prolongés, ce qui a des conséquences humanitaires dévastatrices. L'installation par l'Éthiopie d'une base militaire en Somalie revient à déclarer la guerre à la Somalie et à son peuple. Qui plus est, ses agissements relancent les activités du groupe extrémiste violent des Chabab et pourraient réduire à néant les acquis que la Somalie a obtenus de haute lutte au cours des 30 dernières

années. En modifiant unilatéralement les frontières et l'intégrité territoriale de la Somalie, le Gouvernement éthiopien alimente un cycle de défiance et d'hostilité entre les peuples somalien et éthiopien. De plus, de telles actions pourraient avoir un effet déstabilisateur grave, au vu de la composition ethnique complexe des pays de la Corne de l'Afrique. Elles ne manqueront pas de favoriser l'émergence de groupes ethniques séparatistes dans cette région, en particulier dans les pays où des dispositions constitutionnelles prévoient une voie vers la sécession, comme c'est le cas en Éthiopie.

Outre les ramifications régionales immédiates, les retombées des actions éthiopiennes pourraient largement dépasser les frontières de la Somalie et de l'Éthiopie. Elles pourraient affaiblir la région, perturber le commerce et les échanges mondiaux et créer un afflux de réfugiés, ce qui mettrait à rude épreuve les ressources et les capacités des pays voisins. L'onde de choc de ces violations sera ressentie par toute la communauté internationale et elle risque de compromettre la stabilité et la sécurité du monde.

L'Union africaine joue un rôle pour protéger les frontières des pays africains et prévenir les conflits qui peuvent menacer la stabilité et la souveraineté des nations africaines. Nous avons porté ces violations à l'attention du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, mais le Gouvernement éthiopien n'a pas assisté à la réunion convoquée par celui-ci pour aborder cette question. De plus, lors du Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu ce samedi, le Président de la Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud, a été retenu à son hôtel par le Gouvernement éthiopien, qui a tenté de l'empêcher d'avoir accès au siège de l'Union africaine pour y prononcer son discours. Compte tenu de ces faits, il est clair que l'Éthiopie fait délibérément obstruction à une coopération bilatérale et crée un précédent dangereux en ce qui concerne le respect par le pays hôte des principes de l'Union africaine et de la diplomatie internationale. De toute évidence, l'image de l'Union africaine a été sérieusement ternie par ces agissements et l'organisation est prise en otage par un Gouvernement hôte dirigé par un lauréat du prix Nobel de la paix devenu coutumier des violations du droit international.

En fin de compte, la crédibilité de l'ONU et de l'Union africaine est profondément liée à la stabilité de la Somalie, et les violations que j'ai évoquées constituent une menace directe pour tous. Nous pensons que l'Union africaine aurait dû prendre les devants et s'élever plus clairement contre ce qui apparaît comme une intention délibérée de la part de l'Éthiopie de porter atteinte de manière flagrante à l'unité et à l'intégrité territoriale

de la Somalie. Compte tenu de la gravité de la situation et de ses lourdes répercussions régionales et internationales, il incombe à l'ONU et à l'Union africaine de faire en sorte qu'elles restent fidèles à leur mission, à savoir la prévention des conflits et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Pour conclure, nous souhaitons remercier l'ONU et l'Union africaine de leur attachement sans faille à la préservation de la souveraineté, de l'unité, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de la Somalie, et de leur appui indéfectible à cet égard. Il est impératif que l'Éthiopie renonce à ses ambitions expansionnistes en Somalie et respecte strictement les normes élémentaires

de bon voisinage et les principes consacrés par le droit international, la Charte des Nations Unies et la Charte de l'Union africaine. Le Président de mon pays, Hassan Sheikh Mohamud, a affirmé à de multiples reprises que nous étions attachés à une « Somalie en paix avec elle-même et avec le monde ». Cela inclut nos voisins. Tout en affirmant sa volonté de faire preuve de la plus grande retenue possible, le Gouvernement somalien entend exercer pleinement son droit naturel de légitime défense pour réagir aux menaces que constituent les violations de son intégrité territoriale et de son unité, conformément aux dispositions du droit international.

La séance est levée à 11 h 45.